

Paroisse Saint Joseph

4^e carême B - 10/03/24



De mauvaise constitution

Le 5 mars 2024, la France est devenue le premier pays à inscrire l'interruption volontaire de grossesse (IVG) dans sa Constitution. C'est la décision de la Cour suprême des États-Unis d'annuler l'arrêt *Roe vs Wade* en juin 2022 qui a fait entrer le débat du droit à l'avortement dans la Constitution française. D'abord défendue par la France insoumise, c'est Emmanuel Macron qui en fait une promesse de campagne, le 8 mars 2023, lors de la journée internationale du droit des femmes. Même si l'IVG est déjà inscrite dans la loi française avec la loi Veil de 1975, une majorité de Français (81 %) se disaient favorables à son inscription dans la Constitution.

De la Loi Veil de 1975 à la constitutionnalisation

En France, l'IVG est légale depuis la loi Veil de 1975. Lors de sa soumission à l'Assemblée nationale, la ministre de la Santé Simone Veil évoquait une «*loi dissuasive*» voulant faire de l'avortement une «*exception, l'ultime recours pour des situations sans issue*», ceci afin de mieux encadrer les avortements clandestins.

Depuis, sa loi a été retouchée à de multiples reprises, allongeant le délai d'avortement à 12 semaines puis à 14 semaines, supprimant l'autorisation parentale pour les mineures, remboursant à 100% les frais d'intervention, supprimant la notion de «*détresse*» chez les femmes et supprimant le délai de réflexion de 7 jours puis de 48h.

En France, le nombre d'IVG a atteint son maximum en 2022 avec 234.000 avortements – en hausse de 8% par rapport à 2021 et son plus haut niveau depuis 1990. Près de 80% des avortements sont des IVG médicamenteuses qui ont lieu avant la 7ème semaine de grossesse. Les IVG instrumentales sont, quant à elles, réalisées jusqu'à la 14e semaine de grossesse, période à partir de laquelle il est nécessaire de « broyer le crâne d'un fœtus », témoigne le docteur Bertrand de Rochambeau, gynécologue-obstétricien et président du syndicat national des gynécologues-obstétriciens de France.

Cette réforme de la Constitution, votée le 28 février au Sénat, a été saluée par le garde des Sceaux comme une « grande avancée pour le droit des femmes » et un « message universel que la France envoie au monde entier ».

L'IVG touche de plus en plus les femmes en âge de fonder une famille

Dans un article du Figaro, on apprend que le nombre d'avortements en France (le plus élevé en Europe) connaît un changement de population avec une augmentation des moyens de contraception chez les plus jeunes femmes et une augmentation des IVG chez les femmes en âge de créer un foyer.

En janvier, Emmanuel Macron faisait de la natalité une « grande cause nationale », alors que la France connaissait en 2023 sa plus grande baisse de natalité depuis 1945. Pourtant, ce sont les femmes en âge de construire une vie de famille qui recourent le plus à l'avortement aujourd'hui, comme on peut le lire dans le rapport de Dress de 2022 : « C'est parmi les femmes âgées de 20 à 29 ans que les IVG restent les plus fréquentes : le taux de recours s'élève à 24,8‰ parmi les jeunes femmes âgées de 20 à 24 ans et atteint 27,2‰ pour celles âgées de 25 à 29 ans. En 2021, les taux de recours diminuent pour toutes les femmes âgées de moins de 30 ans, tandis qu'ils augmentent légèrement pour celles de 30 ans ou plus. »

Selon le docteur Bertrand de Rochambeau, les femmes 25-34 ans, en âge de procréer, arrêtent de plus en plus l'utilisation de la pilule à cause des contraintes, mais « ne se préoccupent pas d'une réelle

contraception de remplacement. » Ce qui explique selon lui l'augmentation du recours à l'IVG pour ces populations.

Les conséquences psychologiques d'une IVG pour les femmes

Lors du vote de la loi en 1975, Simone Veil déclarait que l'IVG est « toujours un drame et cela restera toujours un drame. C'est pourquoi, si le projet (...) admet la possibilité d'une interruption de grossesse, c'est pour la contrôler et, autant que possible, en dissuader la femme. »

Selon un rapport de l'Association pour la santé mentale des enfants et des adolescents « 42% des femmes ayant avorté avant l'âge de 25 ans vivent une dépression. La moitié des femmes mineures ayant avorté souffrent d'idées suicidaires. Les femmes qui avortent ont trois fois plus de risques de subir des violences physiques, mentales ou sexuelles que les femmes qui ont mené à terme leur grossesse ». Cela affecte aussi les hommes selon G. Puppinck, docteur en droit et directeur de l'ECLJ, « ils sont 40% à vivre une détresse psychologique forte et 22% des couples se séparent à la suite d'un avortement. »

Dans le sondage « *Les Français et l'IVG* » réalisé par l'IFOP, on apprend que 89% des Françaises reconnaissent que « l'avortement laisse des traces psychologiques difficiles à vivre pour les femmes » et 72% estiment que « la société devrait davantage aider les femmes à éviter le recours à l'IVG ».

Avec la constitutionnalisation de l'IVG, le gouvernement revendique une victoire pour le droit des femmes, sans en expliquer les alternatives et les conséquences, sans faire de préventions sur ce qui est, pour tout un chacun, le drame d'une vie.

Ludovic Genin

**R/ Seigneur, avec toi nous irons au désert
Poussés comme toi par l'Esprit
Seigneur, avec toi nous irons au désert
Poussés comme toi par l'Esprit**

*Et nous mangerons la Parole de Dieu
Et nous choisirons notre Dieu
Et nous fêterons notre Pâque au désert
Nous vivrons le désert avec toi ! R/*

*Et tu ôteras de nos cœurs le péché
Et tu guériras notre mal
Et nous fêterons notre Pâque au désert
Ô vivant qui engendre la vie ! R/*

*Et nous goûterons le silence de Dieu
Et nous renaîtrons dans la joie
Et nous fêterons notre Pâque au désert
Nous irons dans la force de Dieu ! R/*

Je confesse à Dieu...

***Kyrie eleison, Kyrie eleison, Kyrie eleison,
Christe eleison, Christe eleison, Christe eleison,
Kyrie eleison, Kyrie eleison, Kyrie eleison***

**Ps 18 R/ Seigneur, tu as les paroles
de la vie éternelle ! (lu par tous)**

*La loi du Seigneur est parfaite,
qui redonne vie ;
la charte du Seigneur est sûre,
qui rend sages les simples. R/*

*Les préceptes du Seigneur sont droits,
ils réjouissent le cœur ;
le commandement du Seigneur est limpide,
il clarifie le regard. R/*

*La crainte qu'il inspire est pure,
elle est là pour toujours ;
les décisions du Seigneur sont justes
et vraiment équitables : R/*

*plus désirables que l'or,
qu'une masse d'or fin,
plus savoureuses que le miel
qui coule des rayons. R/*

Acclamation :

***Dieu ta Parole, source où tout commence,
Dieu ton regard, notre renaissance,
Dieu ton esprit, audace qui avance,
Dieu, notre Dieu, lumière d'espérance ! (bis)***

Évangile Jn 2, 13-25

Sanctus, Sanctus, Sanctus ! Deus Sabaoth (bis)

Pleni sunt caeli et terra Gloria tua

Hosanna in excelsis deo ! Hosanna in excelsis (bis)

Bénédictus qui venit in nomine Domini.

Hosanna in excelsis deo ! Hosanna in excelsis. (bis)

Anamnèse : Proclamons notre foi !

***Souviens-toi de Jésus-Christ ressuscité d'entre les morts,
Il est notre salut, notre gloire éternelle !***

***Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis (bis)
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, dona nobis pacem.***

Communion

Recevez le Corps du Christ, buvez à la source immortelle !

***1 - Adorons le corps très saint
Du Christ l'Agneau de Dieu
Le corps très saint,
De celui qui s'est livré pour notre salut***

***2 - Le corps très saint,
De celui qui a donné à ses disciples
Les mystères de la grâce,
De l'alliance nouvelle***

***3 - Le corps très saint,
Par qui nous avons reçu la victime non sanglante
Le corps très saint,
Du grand prêtre élevé au plus haut que les cieux***

***4 - Le corps très saint,
Qui a justifié la pécheresse en pleurs
Le corps très saint,
Qui nous purifie par son sang***

***5 - Après avoir mangé,
L'immortel s'est livré à la mort
Puis il rencontra l'enfer,
Et l'enfer fut vaincu et céda ses captifs***

***6 - Nous avons rompu le pain,
Et béni la coupe du salut
Que ton sang, ô Christ,
Soit pour nous la source de la vie***

***7 - Les anges et les puissances des cieux,
Ont entouré l'autel
Le Christ a distribué le pain des saints
Et la coupe de vie qui sauve du péché***

**8 - Qui mange de ce pain
Et qui boit à cette coupe
Celui-là demeure en Dieu,
Et Dieu demeure en lui**

**9 - Le Seigneur a donné le pain du ciel,
L'homme a mangé le pain des anges
Recevons avec crainte le sacrement céleste**

**10 - Approchons-nous de l'autel du Seigneur,
Avec un cœur purifié
Et comblés de l'Esprit,
Rassasions-nous de la douceur du Seigneur**

**11 - Gloire éternelle au Dieu vainqueur,
Au maître de l'histoire,
Que l'esprit chante dans nos cœurs
Sa louange de gloire.**

**12 - Vois ton peuple ici rassemblé
Dans le parfum de ta joie ;
Accorde-lui de rester
Dans la paix et dans l'amour fraternels.**

Envoi :

**Réveille les sources de l'eau
vive qui dorment dans nos
cœurs, toi, Jésus qui nous
délivres, toi, le don de Dieu !**

*Au passant sur la route
Tu demandes un verre d'eau Toi,
la source de la vie !*

*Au passant sur la route
Tu demandes un peu de pain Toi
festin des affamés !*

Accueil paroissial mercredis 9h-11h30, 111 rue Nicolas Blanc, Faverges. 0450445209 ; les quêtes sont au profit de la paroisse.

Samedi 9 mars, 18h à Doussard : Roland Dubassat et défunts des familles Chatelain-Bredannaz Bondaz.

Dimanche 10 mars, 10h à Faverges : Gilbert Blanc Garin, son fils Guy et sa petite fille Charlyne ; Annick Brachet et le P. Brachet ; Pierre Falcy et parents défunts ; Emma Perinet et défunts des familles Paget Suscillon Perinet ; Gérarde Heeraman et René Louise Quenette et Marie Léone Hoareau ; Jacqueline et Charles Albert de Chevron Villette ; Bernard Blampey ; Claude Guénod Briendon et parents défunts ; Georges et Nicole Serant Le Gall et leur famille ; Ariane et Gérard Falcy et parents défunts ; Odette Boisson ; Marie-Jeanne Thomasset ; Roger et Jean-Luc Gaillard, André Pontet et parents défunts.

Mercredi 13 mars, messe à 9h à Faverges :
+ **12h15** adoration

Vendredi 14 mars, messe à 10h + adoration à Faverges :
+ **12h15** chemin de croix médité

+ **18h00** « **messe du soir** » avec adoration + réconciliation

Lundi 11 mars à 19h00 soirée de solidarité "**bol de riz**" avec le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement-TERRE SOLIDAIRE au foyer rural de Saint Ferréol.

Jeudi 14 mars à 15h : salles KT Faverges, 111 Nicolas Blanc :
« **Le travail des enfants dans le monde** » exposé de Marcel Crozet, ancien photographe du BIT (Bureau International du Travail) avec projection de photos prises sur les 5 continents.

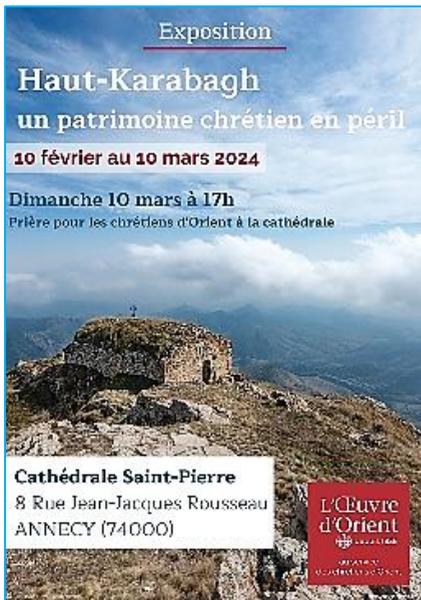
Le Rocher est une association d'éducation qui puise son inspiration dans la foi chrétienne, centrée sur la dignité des personnes, la fraternité en actes auprès des plus pauvres et la recherche du bien commun. **Pour tout don par chèque :**

Le Rocher Oasis des Cités

– service dons –

91 bd Auguste Blanqui 75013 Paris





***L'Œuvre d'Orient** vous invite à découvrir l'exposition **Le Haut-Karabagh**, un patrimoine chrétien en péril, actualisée après l'invasion de cette terre, berceau du peuple arménien, par l'Azerbaïdjan en septembre 2023.*

***Un temps de prière pour les chrétiens d'Orient** aura lieu le dimanche 10 mars à 17h à la cathédrale d'Annecy.*

.....

« Quête au profit de l'hospitalité diocésaine »

les 9 et 10 mars à la sortie des messes

L'Hospitalité diocésaine est une association sous la tutelle de notre évêque Mgr Le Saux ; elle est composée de bénévoles au service de plus de 100 malades qui partent chaque année à Lourdes.

Les efforts pour accompagner ces personnes âgées, malades ou handicapées ne seraient pas suffisants s'ils n'étaient pas soutenus par votre générosité !

Les quêtes faites dans le diocèse contribuent à aider les pèlerins.

Avec eux, nous vous disons « merci » !

Nous vous porterons dans nos prières !

.....

L'avortement dans la Constitution est présenté comme un progrès inédit. Mais l'Histoire se répète, souligne la philosophe Jeanne Larghero.

Les catholiques ont raison de rappeler que l'élimination institutionnelle des plus faibles n'est pas une nouveauté, la société finira par l'admettre.

Les lois dites « sociétales » s'enchaînent et les catholiques semblent condamnés à assister, impuissants, à la prétendue évolution des mœurs et des comportements. Sont touchés le début et la fin de vie, le mariage, l'identité sexuelle, comme si les libertés individuelles étaient un absolu devant lequel la société tout entière est sommée de s'incliner. Est-ce le sens de l'Histoire ? Ce sens est-il irréversible ?

Un égarement collectif

L'actualité récente prêche cependant à réfléchir et à remettre en cause le dogme de l'irréversible libéralisation des mœurs. La génération de soixante-huitards pour qui les relations entre adultes et adolescents étaient la preuve d'une grande liberté d'esprit est désormais la cible de toutes les accusations : cependant, à l'époque, les catholiques qui considéraient avec effarement cette prétendue libération des mœurs qui n'était que le déguisement de l'emprise sexuelle, passaient pour des coincés.

Avec le recul, tous se demandent avec consternation : comment est-il possible que de tels comportements aient pu se produire en toute impunité, avec la bénédiction ou sous le regard indifférent de la société des années soixante-dix ? On est en droit de faire le même raisonnement sur notre génération.

Que penseront les générations futures des progrès « sociétaux » dont certains sont si fiers ? Que penseront-ils de l'institutionnalisation de l'avortement, de la légalisation probable de l'euthanasie, des législations sur le changement de genre et



d'identité sociale des adolescents : le considéreront-ils encore comme une fierté, à l'instar de nos aveugles soixante-huitards, ou reconnaîtront-ils un égarement collectif ?

L'Histoire se répète

S'il y a quelque chose qu'on peut affirmer sans trop se tromper, c'est que l'Histoire se répète. Ce que certains prennent comme un progrès historique, avec une prétention qu'on pourrait trouver comique si le sujet de la constitutionnalisation de l'IVG était un sujet léger, n'est qu'un bégaiement de l'histoire...

À Sparte, on balançait du haut des falaises les garçons trop fragiles pour tenir leur rang de citoyen. Nous, les Modernes, pensions ces temps révolus. Mais non, aujourd'hui nous disposons de moyens plus efficaces pour arriver au même résultat : ne pas s'embêter avec les vies qui dérangent. Et on trouve des naïfs pour penser et prétendre avoir gagné un combat inédit. Rappelons que Sparte, la grande championne du formatage social n'a rien laissé derrière elle : ni artiste, ni philosophe, ni culture, à la grande différence d'Athènes, une ville où vivait un certain Hippocrate. Celui dont le serment a justement laissé à jamais son nom dans l'Histoire.

C'est ainsi : les catholiques ne sont pas en nombre suffisant pour inverser les normes actuelles, en revanche ils détiennent la boussole de l'Histoire, ce qui est une grande raison d'espérer ! (*Aléteia*)

.....

Le 17 octobre 1979, **Mère Térésa reçoit le prix Nobel de la Paix** qu'elle accepte « au nom des pauvres ». La religieuse ne trahit pas ses propres convictions lors de son discours :

“Le plus grand destructeur de la paix, aujourd'hui, est le crime commis contre l'innocent enfant à naître. Si une mère peut tuer son propre enfant, dans son propre sein, qu'est-ce qui nous empêche, à vous et à moi, de nous entre-tuer les uns les autres ? C'est pourquoi, aujourd'hui, je vous invite à



prendre ici cette forte résolution : nous allons sauver tous les petits enfants, tous les enfants à naître, nous allons leur donner une

chance de naître. Et que ferons-nous pour cela ? Nous lutterons contre l'avortement par l'adoption. Le Bon Dieu a déjà si merveilleusement béni le travail que nous avons fait, que nous avons pu sauver des milliers d'enfants. Et des milliers d'enfants ont trouvé un foyer où ils sont aimés. Nous avons apporté tant de joie dans les maisons où il n'y avait pas d'enfants ! »

A l'heure où les peuples s'entretuent, le discours de la sainte à de quoi nous réveiller dans notre mission de chrétien. N'oublions pas le chemin que la sainte nous a tracé et continuons à veiller et prier pour la renaissance d'une **culture de vie** au sein de notre société.

.....

Prière de Jean-Paul II pour la Vie

O Marie, aurore du monde nouveau,
Mère des vivants, nous te confions la cause de la vie :
regarde, ô Mère, le nombre immense
des enfants que l'on empêche de naître,
des pauvres pour qui la vie est rendue difficile,
des hommes et des femmes
victimes d'une violence inhumaine,
des vieillards et des malades tués
par l'indifférence ou par une pitié fallacieuse.
Fais que ceux qui croient en ton Fils
sachent annoncer aux hommes de notre temps
avec fermeté et avec amour l'Évangile de la vie.
Obtiens-leur la grâce de l'accueillir
comme un don toujours nouveau,
la joie de le célébrer avec reconnaissance
dans toute leur existence et le courage d'en témoigner
avec une ténacité active, afin de construire,
avec tous les hommes de bonne volonté,
la civilisation de la vérité et de l'amour,
à la louange et à la gloire de Dieu
Créateur qui aime la vie.

Prière extraite de son encyclique *Evangelium vitæ* du 25 mars 1995.